



syndicat mixte des transports en commun

Conseil syndical du 21 mars 2019

Monsieur Bernard GUILLEMET
Président

Délibération n° 08

Objet : Budget Primitif 2019

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

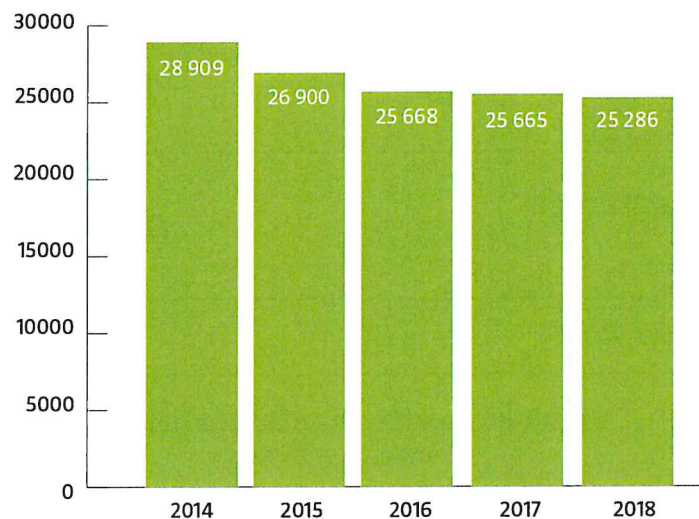
Date de la convocation	14 mars 2019	Présents
Observation : Arrivée de Messieurs Natale et Miclo Départ de Mme Clavequin (pouvoir à Mme François)		Mesdames, Messieurs, Guillemet, Bonin, Chekouat, Cuenin, Gaume, Kneip, Martin, Prestoz, Neugnot, Hottlet, Natale, Coddet, Demeusy, Cabrol, Meslot, François, Gille
Nombre de voix	1 220	Procurations
- <i>Nombre de voix pour</i>	1 220	De Mme Bergami à M Guillemet
- <i>Nombre de voix contre</i>	0	De M Lounes à M Meslot
- <i>Abstentions</i>	0	De M Picard à M Gaume
Délibération adoptée à	l'unanimité des votants	De Mme Clavequin à Mme François De M Poncet à M Gille De M Perrin à M Hottlet

Le débat d'orientations budgétaires du 14 février 2019 a permis de faire le point sur le contexte dans lequel le SMTC allait désormais évoluer.

Préambule

La prévision budgétaire 2019 est basée sur les résultats au 31/12/2018. En termes d'offre, cette année est placée sous le signe de la stabilité de nos lignes de transport et de la maîtrise de nos dépenses.

Après une année 2017 qui a permis le retour à l'équilibre financier, l'année 2018 s'annonce bonne et va permettre de dégager des marges pour l'investissement. Il est à noter que ce résultat est obtenu sans abondement des collectivités membres. Ces résultats sont bien entendus dus à la bonne maîtrise de nos dépenses conformément à l'application des trois restructurations du réseau de transport mais aussi à la vitalité du versement transport. Pour mémoire, il est rappelé que le plan d'économies mis en place depuis 2014 a permis de baisser les dépenses de fonctionnement de plus de 3.2 millions d'€ par an.



Le produit VT (hors compensation Macron) devrait être supérieur à 19.4 millions d'€ soit 500 000 € de plus qu'en 2017.

Les prévisions financières, faites au moment du DOB, sont confirmées et le compte administratif devrait afficher un excédent d'environ 730 000 €. Ces bons résultats vont nous permettre de faire face à un besoin accru d'investissement sur les années 2019 et 2020 (renouvellement de la flotte de bus, de la billettique, projet bus à hydrogène). Pour mémoire, les investissements ont été minimisés au strict nécessaire depuis l'année 2014, afin de baisser le déficit d'investissement.

Dans un contexte général de restriction de la dépense publique au sens large du terme, le SMTC se doit donc de continuer, comme il le fait depuis 2014, à maîtriser ses dépenses réelles de fonctionnement.

Cela est d'autant plus vrai que nous constatons une baisse importante de l'emploi intérimaire depuis le début du 4^{ème} trimestre 2018 ce qui va rendre les prévisions en matière de recette du versement transport difficiles. En effet, le versement transport, qui est notre principale ressource (71 % de nos recettes), est étroitement lié à la conjoncture économique. Cette recette est assise sur la masse salariale des entreprises de + de 11 salariés qui acquittent une taxe de 1.7 %, calculée sur les salaires bruts.

Une baisse importante de l'emploi signifie une baisse de nos recettes. Cette baisse pourrait être plus ou moins amortie par l'augmentation de salaire consentie par les entreprises ainsi que l'effet GVT (Glissement Vieillesse Technicité). A ce stade de la préparation du budget 2019, il ne peut être fait l'impasse sur notre vive inquiétude quant au devenir de Général Electric (GE). Au cours des derniers mois, plusieurs annonces et articles de presse ont fait mention des difficultés du géant américain qui au niveau du Territoire est notre plus gros contributeur en matière de versement transport.

Dans le projet de budget 2019, nous préservons l'offre Triple-Play qui place encore Belfort en tête des réseaux français en matière d'offre globale de mobilité. Il n'y a donc pas de changement notable sur l'offre de transport, d'autant que l'offre proposée est en progression depuis ces 2 dernières années (les voyages progressent de + 1.6 %, les locations de vélos de + 10.7 % et les locations de voitures de + 10.5 %).

Par rapport à 2018, le projet de budget prend en compte :

- le lancement d'une étude sur une éventuelle restructuration de l'offre dans le Sud Territoire en fonction des usages de la ligne TER Belfort-Delle,
- le déploiement d'une offre de transport solidaire,
- le lancement des travaux de mise aux normes des quais PMR dans le cadre du SD'AP.

L'augmentation de BP à BP de la section de fonctionnement est contenue à + 0.95 % (+ 257 K€). Ce résultat est dû à la continuité du plan de rigueur mis en place depuis 4 ans. Les éléments les plus marquants de ce BP sont :

- les dépenses de transport sont en augmentation de + 2.22 % (+ 432 K€),
- un retour à la normale des remboursements VT lié à l'apurement de la dette envers GE (- 250 k€),
- la suppression de la subvention versée par la Région au titre de l'exploitation de la ligne 25 qui préfigurait la réouverture de la ligne Belfort-Delle (- 160 k€),
- une augmentation du produit VT (+ 265 K€).

	BUDGET PRIMITIF 2018	BUDGET PRIMITIF 2019	ECARTS BP 2019 / 2018	%
DEPENSES				
DE FONCTIONNEMENT	26 926 500	27 183 290	256 790	0,95%
D'INVESTISSEMENTS	1 699 000	2 813 000	1 114 000	65,57%
Total dépenses	28 625 500	29 996 290	1 370 790	4,79%
RECETTES				
DE FONCTIONNEMENT	26 926 500	27 183 290	256 790	0,95%
D'INVESTISSEMENTS	1 699 000	2 813 000	1 114 000	65,57%
Total recettes	28 625 500	29 996 290	1 370 790	4,79%

1. LA CLIENTELE ET LES RECETTES

- **Les Clients**

Malgré une motivation des équipes toujours constante, le nombre de nouveaux clients ayant souscrit au Pass Optymo a baissé en 2018. La principale raison est sans aucun doute à chercher dans le fait que les nouveaux clients sont de plus en plus difficiles à trouver et à convaincre. 52 % des habitants du département ont déjà fait le choix d'Optymo (les actions pour renverser la tendance seront développées plus tard dans ce rapport).

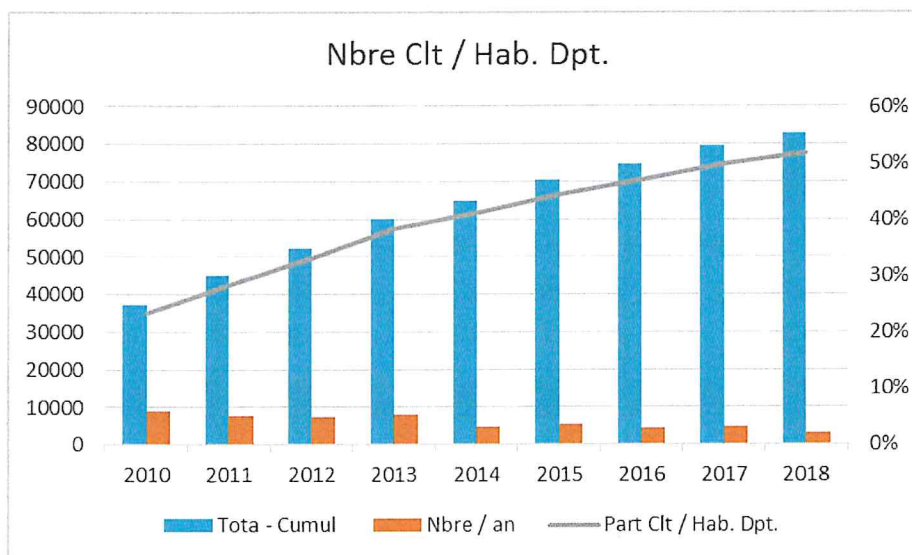
Cependant, les actions commerciales de terrain soutenues par les offres marketing, ont permis d'enregistrer cette année encore une augmentation du nombre de nouveaux clients : 3 327 nouveaux clients ont fait leur Pass Optymo.



Le nombre de cartes valides est de 82 941 au 31 décembre 2018 dont 74 835 dans le Territoire de Belfort.

Nombre de clients avec 1 carte en état de voyager

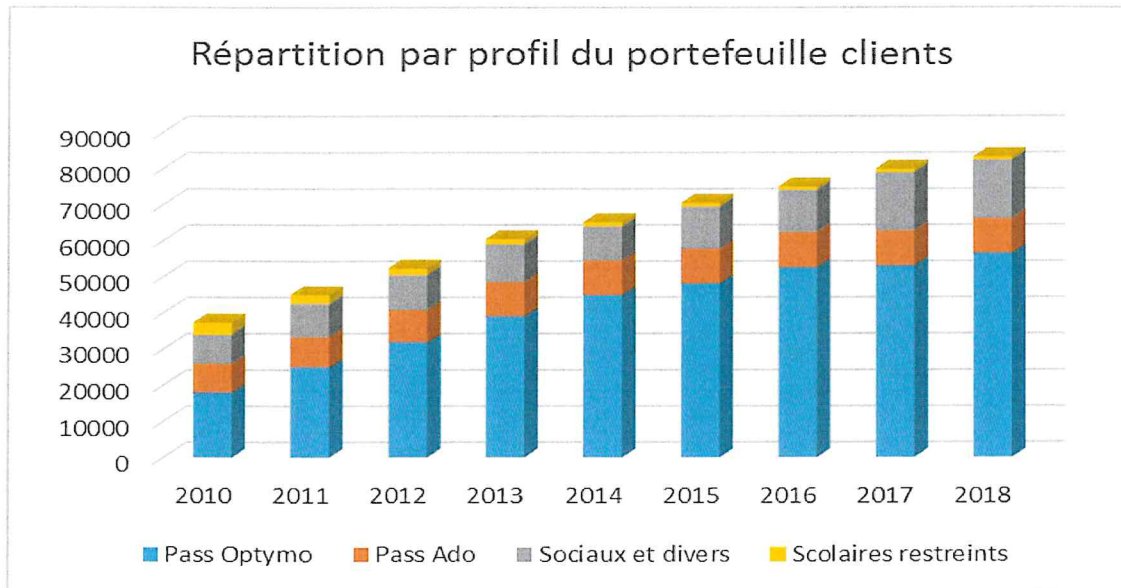
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Tota - Cumul	37287	44960	52218	60197	64975	70343	74803	79614	82941
Nbre / an	9150	7673	7258	7979	4778	5368	4460	4811	3327
Part Clt / Hab. Dpt.	23%	28%	33%	38%	41%	44%	47%	50%	52%



Volume par profil (carte en état de voyager)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Pass Optymo	17948	24887	31758	38943	44876	48043	52537	52929	56302
Pass Ado	7950	8474	9058	9541	9594	9664	9715	9663	9702
Sociaux et divers	8071	9085	9561	10426	9353	11578	11615	16122	16085
Scolaires restreints	3320	2515	1841	1377	1144	1058	936	900	852
Total	37289	44961	52218	60287	64967	70343	74803	79614	82941

Répartition par profil du portefeuille clients (2010/2018)



- **Les Voyages**

En 2006 - année de référence avant la réorganisation, le réseau totalisait 4.8 millions de voyages, dont 3.6 sur le pôle urbain, soit 48 voyages par an et par habitant. En 2014, le réseau a dépassé les 9.5 millions de voyages. Les restructurations successives de 2014, 2015 et 2016 ont eu un impact sur la fréquentation du réseau. En 2016 la fréquentation est tombée à 8 280 974.

La tendance s'est inversée en 2017 où nous avons totalisé 8 501 397 voyages (+ 2.66 %) et se confirme en 2018 où nous avons atteint 8 635 439 voyages (+ 1.6 %), avec un décalage calendaire défavorable de 3 jours. En données corrigées, la hausse aurait été d'environ 2.45 %.

Après les 2 baisses de fréquentation constatées en 2015 et 2016, les résultats de 2017 et 2018 confirment la pertinence des restructurations menées et leur assimilation par notre clientèle. Régulièrement, nous constatons une fréquentation supérieure à 40 000 voyages par jour.

	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
Nbre de voyages	9 417 953	8 931 658	8 280 974	8 501 397	8 635 439

■ Nombre de voyages cumulés

Mois	Année 2017	Année 2018	%		Cumul 2017	Cumul 2018	%	
Janvier	819 205	797 813	→	-2,6%	819 205	797 813	→	-2,6%
Février	671 592	620 180	↓	-7,7%	1 490 797	1 417 993	→	-4,9%
Mars	875 360	908 741	→	3,8%	2 366 157	2 326 734	→	-1,7%
Avril	617 190	643 187	→	4,2%	2 983 347	2 969 921	→	-0,5%
Mai	774 844	772 525	→	-0,3%	3 758 191	3 742 446	→	-0,4%
Juin	749 423	781 082	→	4,2%	4 507 614	4 523 528	→	0,4%
Juillet	385 041	415 709	↑	8,0%	4 892 655	4 939 237	→	1,0%
Août	340 451	341 412	→	0,3%	5 233 106	5 280 649	→	0,9%
Septembre	827 577	847 203	→	2,4%	6 060 683	6 127 852	→	1,1%
Octobre	764 225	812 062	↑	6,3%	6 824 908	6 939 914	→	1,7%
Novembre	811 977	851 180	→	4,8%	7 636 885	7 791 094	→	2,0%
Décembre	864 512	844 345	→	-2,3%	8 501 397	8 635 439	→	1,6%

Cette augmentation des voyages génère une recette moyenne supplémentaire, tous services confondus, d'environ 60 000 € soit une augmentation de 2 %.

■ Recettes cumulées

Mois	Année 2017	Année 2018	%		Cumul 2017	Cumul 2018	%	
Janvier	254 435	247 126	→	-2,9%	254 435	247 126	→	-2,9%
Février	224 475	249 660	↑	11,2%	478 910	496 787	→	3,7%
Mars	286 649	262 307	↓	-8,5%	765 559	759 094	→	-0,8%
Avril	221 372	231 740	→	4,7%	986 932	990 834	→	0,4%
Mai	251 449	255 902	→	1,8%	1 238 381	1 246 736	→	0,7%
Juin	232 491	239 336	→	2,9%	1 470 872	1 486 072	→	1,0%
Juillet	199 104	219 113	↑	10,0%	1 669 976	1 705 185	→	2,1%
Août	178 960	179 786	→	0,5%	1 848 936	1 884 972	→	1,9%
Septembre	254 483	244 900	→	-3,8%	2 103 419	2 129 871	→	1,3%
Octobre	245 881	269 474	↑	9,6%	2 349 300	2 399 345	→	2,1%
Novembre	241 573	265 475	↑	9,9%	2 590 873	2 664 820	→	2,9%
Décembre	243 984	228 274	↓	-6,4%	2 834 857	2 893 094	→	2,1%

L'offre Triple-Play

Environ 30 000 clients différents utilisent les services Optymo. Au cours du mois de décembre (mois faible en raison des vacances scolaires), sur 25 498 clients ayant utilisé au moins un service Optymo, 24 477 ont utilisé un seul mode, 941 deux modes et 80 les 3 modes, ce qui démontre la pertinence de l'offre.



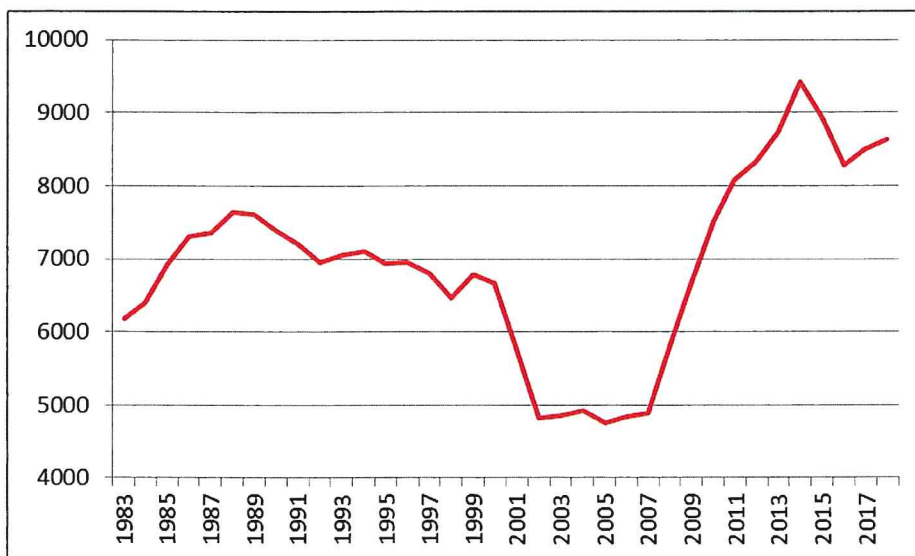
	Nombre de clients					
	M	M-12		%	M-1	%
Un mode	24 477	24 491	→	-0,1%	24 285	→ 0,8%
Deux modes	941	876	↑	7,4%	1 104	↓ -14,8%
Triple-Play	80	52	↑	53,8%	106	↓ -24,5%

	Nombre de clients					
	M	M-12		%	M-1	%
Bus	24 199	24 228	→	-0,1%	23 935	→ 1,1%
VLS	138	117	↑	17,9%	199	↓ -30,7%
ALS	140	146	→	-4,1%	151	↓ -7,3%
Bus + VLS	700	591	↑	18,4%	853	↓ -17,9%
Bus + ALS	229	277	↓	-17,3%	239	→ -4,2%
VLS + ALS	12	8	↑	50,0%	12	→ 0,0%
Triple-Play	80	52	↑	53,8%	106	↓ -24,5%
Clients ayant utilisé au moins un mode	25 498	25 419	→	0,3%	25 495	→ 0,0%
Aucun mode	57 443	54 195	↑	6,0%	57 245	→ 0,3%
TOTAL CLIENTS	82 941	79 614	→	4,2%	82 740	→ 0,2%

Evolution des fréquentations depuis 2006 (en nombre de voyages)

2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
4 833 253	4 886 920	5 808 920	6 679 369	7 504 820	8 076 675	8 321 917	8 733 751	9 417 953	8 931 658	8 280 974	8 501 397	8 635 409
évol N-1 %	1,11%	18,87%	14,98%	12,36%	7,62%	3,04%	4,95%	7,83%	-5,16%	-7,29%	2,66%	1,58%

Evolution de la fréquentation depuis 1983



- **L'Auto en Libre-Service**

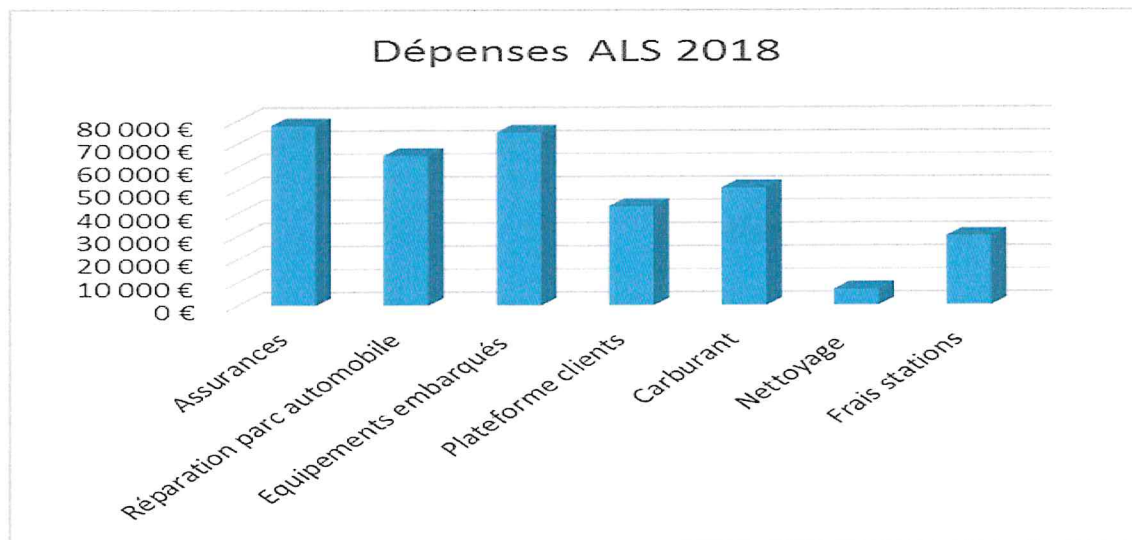
Très peu d'accidents, aucun acte de vandalisme et des usages en hausse, 2018 est une très bonne année.

Avec une progression de 10 %, le nombre de locations a passé le cap des 26 000 et presque 1 million de kilomètres parcourus par nos clients sur les 12 derniers mois.

Fort de 75 véhicules, suite à l'achat de 20 Peugeot 208 et 308 Sw répartis sur 62 stations, le service rencontre toujours un beau succès chez nos clients. Chaque mois de nouveaux clients s'inscrivent, au service d'Auto en Libre-Service, 3 849 clients à fin 2018 contre 3 587 en 2017, soit une progression de 7 %.

	Nbre de location	Heures de location	Km parcourus
2015	20421	84467	828049
2016	23764	91917	877755
2017	23763	88652	845636
2018	26258	105008	968644
Total	94206	370044	3520084

Tout en assurant une sécurité maximale à nos clients, nous avons continué à rationaliser nos dépenses dans les différents secteurs en fonctionnement.



- **Le Vélo en Libre-Service**

Les résultats sont là aussi encourageants. Nous avons, au titre de 2018, repassé la barre des 100 000 locations, soit une progression d'environ 10.7 % par rapport à 2017. Notre offre demeure parmi les meilleures du marché. Le Pass Optymo et la tarification simple (0.02 € la minute) sont sans conteste les clés du succès. A cela il faut aussi ajouter, indéniablement, un effet lié aux conditions climatiques qui ont été particulièrement favorables en 2018.

■ Nombre de locations VLS cumulées

Mois	Année 2017	Année 2018	%		Cumul 2017	Cumul 2018	%	
Janvier	1 731	3 832	↑	121,4%	1 731	3 832	↑	121,4%
Février	3 546	3 369	→	-5,0%	5 277	7 201	↑	36,5%
Mars	6 537	4 846	↓	-25,9%	11 814	12 047	→	2,0%
Avril	8 146	8 209	→	0,8%	19 960	20 256	→	1,5%
Mai	9 824	10 990	↑	11,9%	29 784	31 246	→	4,9%
Juin	13 342	11 285	↓	-15,4%	43 126	42 531	→	-1,4%
Juillet	10 074	10 709	↑	6,3%	53 200	53 240	→	0,1%
Août	9 024	8 801	→	-2,5%	62 224	62 041	→	-0,3%
Septembre	9 018	12 424	↑	37,8%	71 242	74 465	→	4,5%
Octobre	10 104	11 603	↑	14,8%	81 346	86 068	↑	5,8%
Novembre	5 501	8 327	↑	51,4%	86 847	94 395	↑	8,7%
Décembre	3 589	5 722	↑	59,4%	90 436	100 117	↑	10,7%

2. LES OBJECTIFS DU BUDGET PRIMITIF

Forts des bons résultats d'usages et financiers enregistrés en 2018, l'année 2019 sera, encore une fois, placée sous le signe de la maîtrise budgétaire de nos dépenses. En effet, trop d'incertitudes pèsent sur la dynamique du VT pour enclencher des actions qui obéiraient durablement les résultats des années prochaines. De ce fait, aucun changement majeur concernant les réseaux urbains, suburbains et scolaires n'est prévu en 2019. Ces dépenses (20.23 millions €) représentent à elles seules 77 % du total des dépenses réelles de fonctionnement et sont en augmentation de 438 K€ du fait principalement de la forte augmentation de l'indice carburant.

Pour autant, le budget primitif prend en compte des actions essentielles visant à apporter une amélioration des services proposés à nos clients. Il s'agit de :

- **La réouverture de la ligne Belfort - Delle**

La ligne est ouverte en service commercial depuis le 9 décembre 2018. Dans les perspectives de fréquentation faites par la Région Bourgogne Franche-Comté, il est envisagé qu'un certain nombre de scolaires puisse utiliser cette ligne pour leurs trajets.

Par délibération n° 32, en date du 13 décembre 2018 et afin de ne provoquer ni insatisfaction, ni incompréhension de la part de nos clients, nous avons pris la décision de ne pas modifier le réseau scolaire actuel et cela jusqu'à la fin de l'année scolaire 2018/2019. Il s'agira de profiter de cette période d'observation pour lancer une étude auprès de la population scolaire afin de déterminer quels ajustements pourraient être mis en place à compter de septembre 2019. Etude qui devra être menée en collaboration avec la Région et la SNCF qui elles aussi pourraient proposer des améliorations de la grille horaire des TER.

Nous avons pris la décision de laisser le choix aux familles de combiner les offres existantes et de prendre en charge les abonnements SNCF des élèves résidents à moins d'un kilomètre des gares. A ce jour, seuls 20 familles en ont fait la demande. Une provision à hauteur de 80 000 € est inscrite au budget en prévision d'une montée en puissance des demandes à compter de la rentrée de septembre 2019.

• **Le Schéma Directeur d'Accessibilité – Agenda Programmé**

Conformément à la délibération du 19 octobre 2017, et compte tenu des délibérations concordantes des membres du SMTC et du Département pour participer financièrement aux dépenses, nous lancerons en 2019 une consultation pour la réalisation de 206 quais.

La réalisation des travaux va s'échelonner sur 4 ans. La dépense, hors assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, est comprise entre 2 060 000 € et 3 090 000 € et se répartie comme suit :

Estimation financière de mise aux normes des arrêts par EPCI

	GBCA	CCVS	CCST	Total
Nbre total d'arrêts prioritaires	155	19	32	206
Coût fourchette basse (10 K€ / arrêt)	1 550 000 €	190 000 €	320 000 €	2 060 000 €
Coût fourchette haute (15 K€ / arrêt)	2 325 000 €	285 000 €	480 000 €	3 090 000 €

Répartition financière

Montant pour 4 ans	GBCA	CD90	CCST	CCVS	Total
Nombre de voix	980	420	240	160	1 800
Financement statutaire	54.5 %	23 %	13.66 %	8.84 %	100 %
Fourchette basse	1 122 700 €	473 800 €	281 396 €	182 104 €	2 060 000 €
Fourchette haute	1 684 050 €	710 700 €	422 094 €	273 156 €	3 090 000 €

Montant annuel	GBCA	CD90	CCST	CCVS	Total
Fourchette basse	280 675 €	118 450 €	70 349 €	45 526 €	515 000 €
Fourchette haute	421 013 €	177 675 €	105 524 €	68 289 €	772 500 €

La réalisation des travaux entrainera une inscription budgétaire identique en dépenses et en recettes de 700 000 € cette année.

• **Développement / Communication / Marketing**

- Retour d'un marketing ciblé : mise en œuvre et coordination de campagnes commerciales sur nos 3 modes de mobilité : Bus, Vélo et Voiture, avec 4 temps forts répartis sur l'année.
- Mise en œuvre et coordination de campagne de notoriété, achats de réseaux d'affichage permanents et semi-permanents.
- Pilotage d'actions de marketing terrain, 3 stands avec animations et informations de nos clients.
- Relance d'une communication institutionnelle (politique) LOCALE et NATIONALE.
- Poursuite de la redynamisation des agences commerciales.

- **Auto en Libre-Service**

- Promotion et développement de l'offre aux collectivités et associations.
- Poursuite du programme de renouvellement de la flotte d'autopartage sur 3 ans, 300 K€/an.
- Travail préparatoire au renouvellement du contrat de l'opérateur d'autopartage, lancement du marché 1^{er} semestre 2019.
- Marché assurances lancement 1^{er} semestre 2019.
- Structuration des bonnes pratiques
 - Répartition et responsabilisation des ADM sur une partie du parc,
 - Amélioration des remontées terrain (tablettes...),
 - Procédure de nettoyage (terrain/RTTB).

D'année en année, le service muri et se structure. Réinterroger nos pratiques nous permet de nous améliorer et de maintenir notre niveau de service.

- **Le Transport Solidaire**

Depuis l'arrêt du service de transport à la demande, nous notons qu'un certain nombre de besoins de mobilité ne peuvent pas être pourvus par les lignes dites « secondaires ». Les personnes dans l'incapacité de conduire, les personnes âgées, les demandeurs d'emplois,..., qui souhaitent se déplacer en dehors des horaires proposés par nos lignes ont peu de solutions et celles-ci s'avèrent souvent coûteuses.

Optymo crée les tendances ou est précurseur pour développer de nouveaux services. Afin de proposer toujours plus de mobilité à nos clients, le SMTC a souhaité, en 2018, mettre en place le transport solidaire, son 4^{ème} pilier de la mobilité pour le Territoire de Belfort. La consultation lancée en 2018 a été déclarée infructueuse compte tenu des incertitudes législatives et réglementaires liées à ce type de service. Le projet de la Loi d'Orientation Mobilité (LOM) devrait apporter un certain nombre de réponses à ce nouveau type de mobilité. Dès son approbation, nous relancerons une consultation. Une enveloppe de 50 000 € est prévue au budget.

II - La section de Fonctionnement

LES RECETTES

RECETTES	BUDGET PRIMITIF 2018	REALISE 2018	BUDGET PRIMITIF 2019	ECARTS BP 2019 / 2018	%
Recettes commerciales	5 513 500	5 381 597	5 565 290	51 790	0,94%
Fraudes	50 000	52 093	50 000	0	0,00%
Part. des communes et départements	145 000	118 469	145 000	0	0,00%
Versement Transport	19 370 000	19 681 618	19 635 000	265 000	1,37%
Subventions Statutaires	859 500	859 500	875 000	15 500	1,80%
Subventions autres	792 500	192 048	732 000	-60 500	-7,63%
Participation des membres	0	0	0	0	NS
Remboursement sur personnel	40 000	109 046	50 000	10 000	25,00%
Produits Exceptionnels	31 000	13 020	31 000	0	
Produits de cession d'actifs	125 000	71 259	100 000	-25 000	-20,00%
Excédent reporté		28 654		0	
Total recettes	26 926 500	26 507 304	27 183 290	256 790	0,95%

1. Les recettes commerciales

Dans ce poste sont regroupées les recettes procurées par la vente de billetterie et la recette issue du transfert de compétence des transports scolaires :

- la recette du trafic est estimée à 2 500 000 €. La recette moyenne par voyage en 2018 est de 0.28 € pour 8 630 000 voyages. Nous avons retenu une fréquentation stable compte tenu de l'effet de nos 3 restructurations (2014, 2015, 2016) et de la hausse de la fréquentation constatée en 2017 et 2018. La prévision de voyages est de 8 630 000.
- la recette scolaire correspond au montant perçu pour l'ensemble des compétences et prestations transférées par le Département depuis 2005. L'allocation forfaitaire allouée nous est désormais versée par la RBFC conformément à la loi NOTRe. Au titre de l'année 2019, elle sera de 2 415 490 €.
- la recette SMS est estimée à 240 000 € ce qui correspond à environ 180 000 SMS pour l'année.
- la recette VLS est estimée à 33 000 €. Actuellement la moyenne du temps de location est de 20 minutes et on réalise 100 000 locations par an, soit une recette attendue de $100\,000 \times 20 \times 0.02 \text{ €} = 40\,000 \text{ € TTC}$, soit 33 000 € HT. Montant auquel s'ajoutent 87 000 € de recette correspondant à la part payée par les communes pour la mise à disposition du service, soit 350 € par an et par vélo (aujourd'hui, les communes équipées sont Belfort (200 vélos), Bavilliers, Essert, Offemont et Valdoie (12 vélos chacune).
- la recette ALS est estimée à 265 000 € compte tenu du nombre de véhicules déployés. La prévision tient compte de 103 000 heures de locations et 950 000 kilomètres parcourus. $103\,000 \times 1.00 \text{ €} = 103\,000 \text{ €} + 950\,000 \times 0.20 \text{ €} = 190\,000 \text{ €}$, soit 293 000 € TTC (245 000 € HT). En complément, nous ajoutons en moyenne chaque année 20 000 € TTC environ pour les différents frais facturés aux clients.

2. Le versement transport

La loi du 11 juillet 1973 a donné aux collectivités locales ou à leurs groupements la faculté d'instituer un versement, à la charge des employeurs de + de 9 salariés, destiné à financer les dépenses d'investissement et de fonctionnement des transports en commun.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, ce seuil a été porté à 11 salariés et l'Etat s'est engagé à compenser la perte de VT.

La conjoncture, depuis le début de l'année 2017, étant favorable, la recette VT est pour la deuxième année depuis 2012, en progression. Ce résultat tient compte de la situation de l'emploi dans le département ainsi qu'au transfert de l'hôpital de Montbéliard (année pleine) sur le ressort territorial du Territoire de Belfort.

La recette VT est composée d'une part des versements effectués par l'ACOSS pour 2018, soit 19 500 056.18 €, et de la compensation dite « Macron » qui s'élève à 181 562.02 € au titre de 2017 (en 2017, 18 931 975 € et 167 951 € au titre de la compensation 2016).

La prévision est établie en prenant en compte le réalisé 2018 égal à **19 500 056 €**. A ce montant sera ajoutée la compensation annuelle issue de loi Macron concernant le relèvement du seuil d'assujettissement des entreprises, soit environ **185 000 €**.

Compte-tenu des éléments déjà indiqués lors du DOB, l'emploi intérimaire – qui reste néanmoins fragile - a fortement boosté notre recette VT. Ne maîtrisant aucune données à ce niveau-là, au moment du BS et en fonction des encaissements déjà réalisés nous pourrions envisager de revoir notre prévision.

Pour 2019, nous envisageons une recette de l'ordre de 19 635 000 €.

	BP	BS	Recettes attendues	Recettes encaissées	Différences
2018	19 370 000 €		19 370 000 €	19 681 618 €	311 618 €
2017	18 550 000 €	370 000 €	18 920 000 €	19 099 926 €	179 926 €
2016	18 350 000	-120 000	18 230 000 €	17 631 472 €	- 598 528 €
2015	18 523 000 €		18 523 000 €	17 962 100 €	- 560 900 €
2014	19 800 000 €	- 300 000 €	19 500 000 €	18 236 339 €	- 1 263 661 €
2013	19 388 000 €		19 388 000 €	18 623 339 €	- 764 661 €
2012*	16 594 000 €	1 105 000 €	17 699 000 €	17 031 556 €	- 667 444 €
2011	16 579 000 €	- 530 000 €	16 049 000 €	16 111 063 €	62 063 €
2010*	13 680 000 €		13 680 000 €	13 063 438 €	- 616 562 €
2009	11 340 000 €		11 340 000 €	10 938 783 €	- 401 217 €
2008	10 800 000 €		10 800 000 €	10 683 495 €	- 116 505 €
*augmentation du taux du VT					

3. Subventions statutaires

Le montant tient compte de l'accord de la CLERCT établi entre le Département et la Région Bourgogne Franche-Comté soit 3 232 305 € - montant de référence perçu en 2018. Ce montant, revalorisé selon la formule contenue dans une convention, prend en compte les indices de la profession afin de tenir compte de la hausse des coûts de production. Pour 2019, la dotation est égale à 3 290 490 €.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Scolaire	3 310 K€	3 196 K€	2 840 K€	2 520 K€	2 373 K€	2 373 K€	2 415 K€
Statutaire	1 139 K€	1 099 K€	1 000 K€	912 K€	859 K€	859 K€	875 K€
Total	4 449 K€	4 295 K€	3 840 K€	3 432 K€	3 232 K€	3 232 K€	3 290 K€
Différence / an		-154 K€	-455 K€	-408 K€	-200 K€	0 K€	+ 58 K€

4. Participations statutaires

Au stade du BP et compte tenu des résultats attendus de la gestion de 2018, il n'est pas prévu de faire appel aux membres.

5. Autres subventions

- Participation du Grand Belfort à la dynamisation du réseau : 32 000 €.
- SDAP : une enveloppe de 700 K€ est inscrite, elle correspond aux dépenses que le SMTC engagera pour le compte des communes à la mise en œuvre du SDAP.

6. Les autres postes

- Remboursement de frais de personnel : 50 000 €
- Recette fraudes : 50 000 €
- Communes, Départements et RPI : 145 000 €
refacturation de 50 % du coût des transports aux RPI nous ayant donné mandat pour passer les marchés.
- Produit de cession d'actifs : provision de 100 000 € pour la cession des voitures en libre-service.
- Produits exceptionnels : provision 30 000 €.

LES DEPENSES

	BUDGET PRIMITIF 2018	REALISE 2018	BUDGET PRIMITIF 2019	ECARTS BP 2019 / 2018	%
DEPENSES					
Charges de fonctionnement du SMTC	2 357 800	1 607 182	2 486 900	129 100	5,48%
Achats	100 000	104 265	115 000	15 000	15,00%
Charges locatives	18 000	18 173	21 000	3 000	NS
Assurances	135 000	110 614	140 000	5 000	3,70%
Documentation	3 000	2 212	3 000	0	0,00%
Honoraires	25 000	9 494	25 000	0	0,00%
Voyages et Déplacements	22 000	16 680	21 000	-1 000	-4,55%
Frais PTT	43 000	39 255	43 000	0	0,00%
Divers (Cotisation GART + Nettoyage)	19 400	17 633	19 400	0	0,00%
Charges de personnel	1 240 000	1 131 954	1 240 000	0	0,00%
autres charges de Gestion	752 400	156 902	859 500	107 100	14,23%
Charges liées à l'activité transport	24 448 000	23 676 099	24 509 315	61 315	0,25%
Sous-traitance	19 790 000	19 265 005	20 228 000	438 000	2,21%
Crédit Bail	1 600 000	1 588 924	1 650 000	50 000	3,13%
Locations	186 000	129 399	135 500	-50 500	-27,15%
Marketing et Commercialisation	416 000	357 711	446 000	30 000	7,21%
Entretien et réparations	201 000	159 999	195 000	-6 000	-2,99%
Impôts et taxes	34 000	32 432	35 000	1 000	2,94%
Intérêt des emprunts	521 000	497 343	469 815	-51 185	-9,82%
Produit de cession d'actifs	0	0	0	0	#DIV/0!
Dotation aux amortissements	1 250 000	1 260 940	1 100 000	-150 000	-12,00%
Remboursement Verst. Transports	450 000	384 345	250 000	-200 000	-44,44%
Dépenses imprévues	700		2 075	1 375	196,43%
Réserve d'investissements	120 000		185 000	65 000	54,17%
Total dépenses	26 926 500	25 283 280	27 183 290	256 790	0,95%

Les charges de fonctionnement prévues pour 2019 sont en augmentation de 0.95 % et les charges liées à l'activité transport sont, elles, en augmentation de 0.25 %. Ce résultat est dû à une diminution de la dotation aux amortissements et du remboursement VT. Ce pourcentage masque la réalité de l'augmentation des seules charges de transport qui sont en augmentation de 2.21 %.

1. Les charges de fonctionnement du SMTC

Les dépenses principales se composent de la façon suivante :

- Honoraires : provision de 25 000 €.
- Assurances : 140 000 € dont 85 000 € pour l'ALS, 11 000 € ANATEEP, 24 000 € Vivinter.
- Frais de personnel : 1 240 000 €. Par rapport au BP 2018, ce poste est identique :
 - o il prend en compte le recrutement d'un agent de catégorie C à temps plein pour la direction Transports et Mobilité et le renfort de l'accueil – poste à 60 % ETP.
 - o du recours au service de remplacement du CDG est envisagé pour un montant de 11 000 €,

- une provision de 60 000 € est inscrite dans le cadre de recrutements ponctuels,
 - la mise en surnombre puis la prise en charge par le CDG 67 d'un agent a pris fin le 16 octobre 2017. Il nous incombe toutefois de verser l'équivalent des cotisations patronales à la collectivité qui a recruté l'agent et cela pour deux années. Cette mesure représente un coût annuel de quasi 19 000 € et prendra fin en octobre 2019.
- Frais postaux et télécommunications : outre les frais de téléphone, la dépense est affectée aux différents mailings et actions commerciales : 43 000 €.
 - Autres charges de gestion : 859 500 €. Il s'agit principalement :
 - 700 000 € Prise en compte des dépenses dans le cadre du SDAP
 - 10 000 € Subventions abribus
 - 89 000 € SMS
 - 20 000 € Agence d'Urbanisme
 - 31 000 € Indemnités des élus
 - 6 500 € Créances admissions en non-valeur ou dettes éteintes

2. Les charges liées à l'activité transport

La dépense principale concerne la sous-traitance qui regroupe les différents contrats passés entre les transporteurs et le SMTC. Le poste sous-traitance est ventilé de la façon suivante :

	2017	2018	2019
Lignes urbaines = RTTB	11 838 000 €	12 128 400 €	12 528 000 €
Transport suburbain	7 233 000 €	7 331 000 €	7 700 000 €
- Services sub + scolaire	6 168 000 €	6 282 000 €	6 580 000 €
- RPI	600 000 €	600 000 €	600 000 €
- Mobilité scolaire	125 000 €	121 000 €	140 000 €
- PMR	330 000 €	310 000 €	330 000 €
- Divers	10 000 €	18 000 €	
Transport solidaire			50 000 €

a. Le contrat de la Régie (cf. rapport budgétaire complet en annexe)

L'année 2019, à la RTTB, sera une année pleine d'incertitudes liées notamment :

- à la situation juridique et fiscale des carburants utilisés et aux variations à la hausse qui sont prévisibles,
- aux incertitudes d'exploitation liées à la réouverture de la ligne TER Belfort-Delle fin 2018 qui semblent toutefois avoir un impact très mesuré sur le réseau urbain sur les deux premiers mois de l'année,
- aux incertitudes de maintenance liées au vieillissement du matériel roulant actuel sur la dernière année d'exploitation.

Si l'évolution des coûts de maintenance a jusqu'à maintenant pu être contenue, il est constaté une augmentation des interventions lourdes sur les autobus (boîtes de vitesse, ponts, moteurs) sur le

deuxième semestre 2018. Cette tendance risque de s'accroître du fait du vieillissement des véhicules et a nécessité une attention particulière lors de l'élaboration des budgets atelier et exploitation.

De la même manière, les moyens mis en place en prévision des départs susceptibles de survenir en 2019 et 2020 amènent des contraintes complémentaires sur le poste frais de personnel.

Les kilomètres commerciaux ayant servi au chiffrage du budget sont égaux à ceux de 2018 soit 3 040 000 kms. Malgré l'absence de modifications dans les dessertes réalisées, la prestation à charge du SMTC est en hausse de 0.56 % de budget à budget et de + 3.3 % par rapport au réalisé 2018. L'écart est dû à un reversement de la RTTB à hauteur de 330 000 € au titre des économies réalisées sur 2017. La prévision budgétaire est donc serrée pour 2019.

SYNTHESE DU BUDGET 2019							
		BUDGET PRIMITIF 2019	Coût au km	BUDGET PRIMITIF 2018	Coût au km	Ecart	Coût au km
KILOMETRES BUS		3 040 000		3 040 000		0	
RECETTES	CHIFFRE D'AFFAIRES	12 540 760	4,13	12 474 160	4,10	66 600	0,53%
	<i>(dont prestation SMTC)</i>	<i>12 528 000</i>	<i>4,12</i>	<i>12 458 400</i>	<i>4,10</i>	<i>69 600</i>	<i>0,56%</i>
	RBST SUR REMUNERATION	170 700	0,06	123 000	0,04	47 700	38,78%
	RBST TIPP	100 000	0,03	60 000	0,02	40 000	66,67%
	AUTRES PRODUITS	55 200	0,02	70 000	0,02	-14 800	-21,14%
	REPRISES SUR PROVISIONS	50 000	0,02	50 000	0,02	0	0,00%
TOTAL RECETTES HT		12 916 660	4,25	12 777 160	4,20	139 500	1,09%
DEPENSES	FRAIS KILOMETRIQUES BUS	2 037 680	0,67	1 906 156	0,63	131 524	6,90%
	COUT DIRECT VLS	111 000	0,04	126 000	0,04	-15 000	-11,90%
	AUTRES FRAIS GENERAUX	1 002 795	0,33	978 920	0,32	23 875	2,44%
	IMPOTS ET TAXES <i>(hors taxes sur salaires)</i>	168 200	0,06	156 630	0,05	11 570	7,39%
	FRAIS DE PERSONNEL	9 537 063	3,14	9 549 506	3,14	-12 443	-0,13%
	<i>(Dont personnel extérieur)</i>	<i>22 500</i>	<i>0,01</i>	<i>42 000</i>	<i>0,01</i>	<i>-19 500</i>	<i>-46,43%</i>
	<i>(dont taxes sur salaires)</i>	<i>111 848</i>	<i>0,04</i>	<i>134 181</i>	<i>0,04</i>	<i>-22 333</i>	<i>-16,64%</i>
	<i>(dont intéressement)</i>	<i>70 000</i>	<i>0,02</i>	<i>70 000</i>	<i>0,02</i>	<i>0</i>	<i>0,00%</i>
AUTRES CHARGES	9 922	0,00	9 948	0,00	-26	-0,26%	
DOTATIONS AU PROVISIONS	50 000	0,02	50 000	0,02	0	0,00%	
TOTAL CHARGES HT		12 916 660	4,25	12 777 160	4,20	139 500	1,09%

✓ **Les frais kilométriques bus**

Pour réaliser la production kilométrique, le SMTC met à disposition de la RTTB un parc de 63 bus qui se décompose de la manière suivante :

- 38 bus standards Gplc,
- 16 bus standards Gazole,
- 7 bus articulés Gazole,
- 2 minibus Gazole.

Le carburant :

La répartition des kilomètres entre GPLc et gazole est d'environ 2/3 pour le GPLc et 1/3 pour le gazole et ce jusqu'au 31/10/2019.

A compter du 1er novembre 2019, le budget a été construit avec une flotte entièrement gazole même si les consommations moyennes entre les bus Euro6 achetés en 2013 et les nouveaux bus mild-hybrides sont différentes.

Le prix du litre de GPLc a été budgété à 0.35 € HT du litre pour une consommation de 100 litres aux 100 km et un kilométrage estimé à 1 610 000 km.

Le prix du litre de Gazole a été budgété à 1.20 € HT pour une consommation de 46 litres aux 100 km (moyenne entre les bus articulés et les standards) pour les Euro6 et un kilométrage estimé à 1 100 000 km (kilomètres de la ligne 3 + renforcements + navette Ligne 8) ; et à 330 000 km pour les mild-hybrides sur les mois de novembre et décembre (en remplacement des GPLc) pour une consommation de 38 litres aux 100 km.

En fonction de ces éléments, le poste carburant subit une hausse de 129 K€ par rapport au budget 2018.

✓ **Le vélo en libre-service (VLS) :**

Le budget VLS (hors frais de structure et frais de personnel) est en nette baisse. Cette baisse est due à un réajustement du coût du contrat de maintenance suite à la mise en place de la Version 2 du système SMOOVE.

COUT VLS			
	2019	2018	Ecart
Pièces détachées vélos	33 000	33 000	0
Entretien vélos	18 000	18 000	0
Maintenance	60 000	75 000	-15 000
	111 000	126 000	-15 000

Le budget annuel VLS, frais de personnel inclus s'élève à 282 K€ (contre 292 K€ en 2018).

• **Les frais de personnel**

Ce poste représente 74 % de notre budget et reste quasiment constant par rapport à 2018.

Il tient compte de :

- L'embauche de 8 salariés en contrat de professionnalisation à compter de janvier 2019 afin de pallier aux départs en retraite de 2019 et aux départs imprévus d'ores et déjà survenus fin 2018 ;
- 7 départs en retraite de salariés ayant une ancienneté importante, ce qui induit des indemnités de départ évaluées à 91 K€. Parmi ces départs, on retrouve un agent de maîtrise, 5 conducteurs et un carrossier ;
- Le licenciement pour inaptitude d'un agent VLS en maladie depuis 2 ans remplacé par l'embauche d'un salarié qui était en intérim en 2018 ;
- Le coût sur une année pleine de 2 apprentis mécanicien ;
- Le coût sur année pleine de 3 nouveaux mécaniciens dont deux sont arrivés fin 2018 et un début janvier 2019 pour un départ en retraite en 2018 ;

- La baisse du taux de charges patronales (- 3.1 %) due en particulier à de nouvelles réductions de charges patronales pour les salariés ne dépassant pas 2.5 fois le SMIC annuel et à la baisse du taux ATMP de 0.89 % ;
- L'augmentation prévisionnelle de la valeur de point dans le cadre des NAO 2019.

b. Les services de transports suburbains, scolaires et spéciaux

Le réseau suburbain est stable depuis mai 2016 et est assuré par 4 transporteurs (LK HORN – Transdev - Autocars Maron et Saadibus). Il se décline en :

- 7 lignes régulières cadencées à l'heure avec un renforcement à la ½ heure en heure de pointe,
- 11 lignes secondaires à raison de 3 allers-retours par jour dans toutes les communes du Territoire,
- 4 lignes les dimanches et jours fériés à raison de 2 allers-retours reliant les communes les plus denses à Belfort.

Le budget global de la section transport pour 2019 est de 7 700 000 € soit + 5 % par rapport au BP 2018 (7 331 000 €) et + 7.90 % par rapport au réalisé 2018 (7 136 000 €). L'augmentation est essentiellement due à l'impact gas-oil de la formule d'indexation des transporteurs (environ 3 %) ainsi qu'aux modifications apportées sur le réseau scolaire. A cela s'ajoute la provision de 80 000 € pour la prise en charge des abonnements des élèves du Sud Territoire qui souhaitent emprunter la nouvelle ligne TER, ainsi qu'une provision de 55 000 € pour l'extension du service PMR aux personnes âgées de + de 90 ans.

Cette année, le nombre d'élèves inscrits dans les établissements de Belfort est passé de 11 674 à 11 856, soit 182 élèves de plus.

Cette augmentation a entraîné des modifications sur le réseau scolaire :

- ✓ **Ajout d'un arrêt dans la commune de Grandvillars pour le collège**
Afin de répondre à une demande de parents domiciliés à la sortie de Grandvillars et dont les enfants sont scolarisés au collège de Morvillars, un arrêt supplémentaire a été ajouté en fin de course. Cette modification représente un coût annuel de **405 € HT**.
- ✓ **La prolongation du service scolaire Bermont/Follereau jusqu'au Lycée Quelet**
La seule solution permettant aux élèves domiciliés à Dorans d'arriver pour le début des cours au Lycée Quelet a été de prolonger le service scolaire du Courbet au Quelet. Cette prolongation représente un coût annuel de **4 000 € HT**.
- ✓ **La prolongation des deux services scolaires de Beaucourt /Follereau jusqu'à Clémenceau**
Afin d'assurer une arrivée pour 8h00 à Sainte-Marie, les deux services en provenance de Beaucourt ont été prolongés jusqu'à l'arrêt Clémenceau. Cette prolongation représente un coût annuel de **2 400 € HT**.
- ✓ **La création d'un service scolaire pour le collège Vauban**
Une forte surcharge sur les services en provenance de Roppe-Vétrigne-Phaffans-Menoncourt-Eguenigue pour le collège Vauban nous a amené non seulement à réorganiser les 3 services existants pour en équilibrer la charge mais aussi créer un service supplémentaire.
Ce service a également permis de prendre les élèves de la commune d'Offemont. Le coût supplémentaire annuel est de **15 750 € HT**.

✓ **Service complémentaire pour la sortie du collège Colucci de Rougemont le Château**

La ligne régulière 21 qui assure la sortie du Collège de Rougemont le mercredi midi et les lundis-mardis-jeudis et vendredis à 17h00 n'était plus en mesure d'absorber la charge. Un service supplémentaire a donc été mis en place de Rougemont à Etueffont. Le coût supplémentaire annuel est de **15 750 € HT**

Au total en 2019, nous devrions effectuer environ 2 181 200 kilomètres, soit 1 758 700 sur le réseau régulier et 422 500 sur le réseau scolaire pour un coût kilométrique moyen de 2.54 € et 4.55 €.

• **Le service de transport des personnes à mobilité réduite (PMR)**

Le service est toujours confié au GIHP jusqu'à décembre 2019 où il pourrait être prorogé d'une année jusqu'en décembre 2020.

Ce service est accessible uniquement aux personnes en situation de handicap présentant un taux supérieur ou égal à 80 %. La fréquentation de ce service diminue de mois en mois. Cette chute s'explique par des décès ou des personnes placées et une perte des salariés qui dispose d'un moyen interne.

Ainsi, afin de dynamiser le service et optimiser les véhicules, il a été décidé d'ouvrir le service aux personnes de plus de 90 ans utilisateurs du bus. Une provision de 55 000 € est inscrite au budget.

• **Les services des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI)**

Le passage à 4 jours s'est effectué progressivement depuis la rentrée de 2017. Seulement deux organisateurs secondaires sur 17 sont restés à 4.5 jours (Courtelevant-Florimont).

Le coût pour le SMTC reste à l'équilibre soit environ 600 000 € HT / année.

De manière générale, que les contrats de transports soient gérés directement par les RPI ou par le SMTC, nous prenons en charge 50 % des coûts du transport sur présentation des factures.

c. Le crédit-bail – 1 600 000 €

Il correspond pour 871 000 € à l'achat de la flotte de bus de 2007 financée par Dexia Bail. Le crédit-bail arrive à échéance le 31 juillet 2019 et il faudra acquitter la valeur de reprise des véhicules, soit 98 000 €. A cela s'ajoute 441 000 € relatif à l'achat en 2013 de 10 bus Man financés par Bail Actéa. Compte tenu du renouvellement partiel de la flotte (achat de 30 bus MAN livrés en novembre), il est inscrit une provision de 223 000 € pour le nouveau marché de crédit-bail.

d. Développement / Communication / Marketing

1/ Lancement de la nouvelle flotte / billettique :

- Opération « retour tickets magnétiques » pour favoriser le passage aux nouveaux formats
- Opération de promotion des nouveaux bus, 1^{ère} flotte « mild Hybrid » en France incluant une livraison

2/ Info clients

- Enquête fréquentation TER Belfort-Delle par les scolaires
- Enquête sur les habitudes de déplacements des étudiants de Belfort et Montbéliard
- Enquête usage Pass OK

3/ Retour « d'Optymo proche vous »

Opérations terrains nous permettant de repartir au plus près de nos clients et prospects. Cela afin d'accroître notre portefeuille clients et d'informer ces derniers sur les offres de mobilité dans le département.

- Un Stand
- Des lieux de fort passage
- Des entreprises privées ou publiques
- Un personnel formé
- Une présence 2 week-end (ou 4 jours) par mois

4/ Une communication toujours plus innovante et percutante :

- Retour d'un marketing ciblé ; Nouveaux arrivants, Prospects mais également nos clients. L'accent sera mis sur l'hyper-personnalisation du message pour s'adapter au mieux aux besoins du client.
- Intensification de notre communication 2.0 ; Utilisation de nos nouveaux outils web et travail sur des « vraies » campagnes de communication sur les réseaux sociaux.
- Relance d'une communication institutionnelle (politique) LOCALE et NATIONALE. Afin de mettre en avant nos réussites, redonner à Optymo son rang au niveau national.
- Lancement de la lettre du Président sur des thèmes comme :
 - Vœux SMTC/RTTB – Vision pour les années à venir (fin janvier)
 - Offre de mobilité dans le Territoire de Belfort
 - Résultats SMTC (Avril)
 - Transport Solidaire (au lancement ?)
 - Bus Hydrogène (collaboration avec le Grand Belfort, date à définir)
 - Nouveaux bus / Nouvelle billettique (juin et septembre),...

5/ Continuer la redynamisation des agences commerciales :

- Animations thématiques
- Covering saisonnier

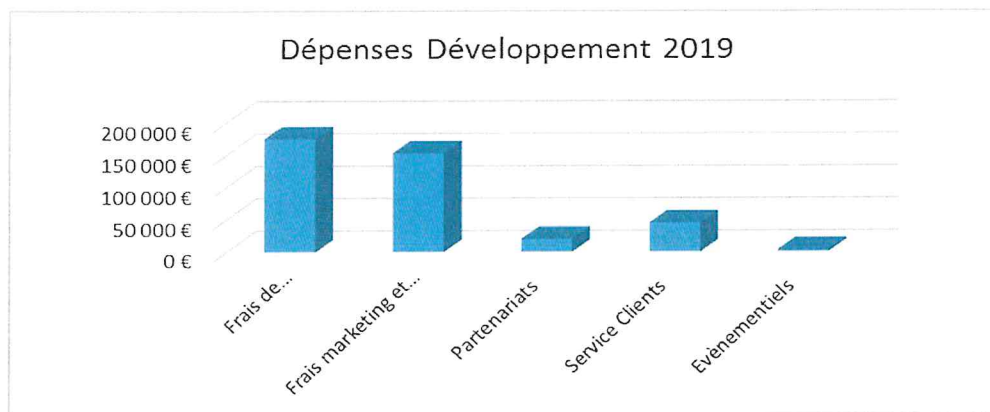
6/ Communication interne

Réflexion sur un système de communication interne permettant d'informer sur l'actualité d'Optymo, du transport et d'insuffler une culture commune mobilité.

8/ Lancement d'un PDU, du bus H² et relance du transport solidaire

Projets qui seront développés courant 2019 ...

Afin de réaliser toutes ces actions de développement, le budget global affecté passera de 377 K€ pour 2018 à **394 K€ en 2019** :



e. L'Auto en Libre-Service (ALS)

« Un service très apprécié des utilisateurs avec 85 % de clients satisfaits n'ayant jamais ou très rarement rencontré de problèmes. Cette note est renforcée par un taux supérieur à 99 % de clients qui recommanderaient le service à un ami : gage de satisfaction » (source enquête de satisfaction 2017).

L'objectif sera de maintenir la qualité de service et d'augmenter le nombre de locations, si possible dans la même proportion qu'en 2018 (+ 10 %).

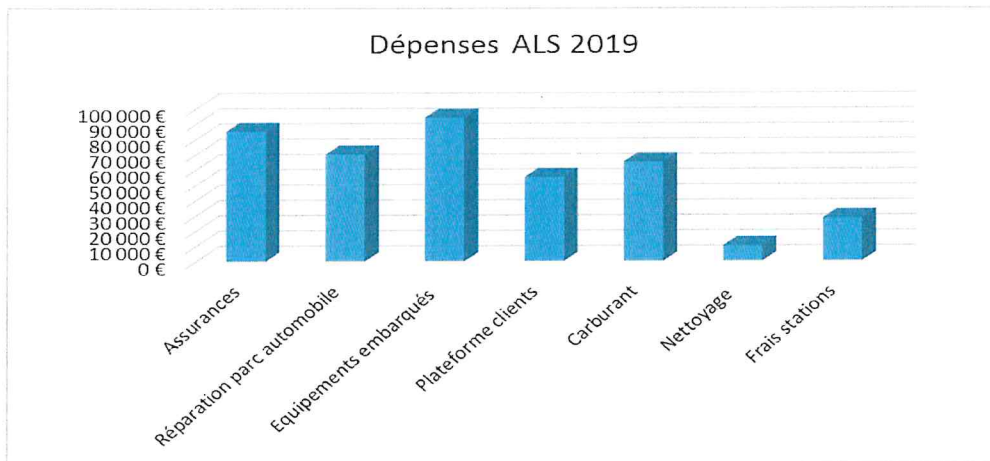
Le budget global affecté au service était de 414 K€ pour 2018 contre **407 K€ en 2019**.

La flotte même moins importante est vieillissante, plus de 4 ans et plus de 4 000 000 Km. En 2019, les principales dépenses seront des dépenses d'investissement avec le renouvellement d'un tiers de la flotte soit 25 véhicules, pour un montant de 325 K€.

BUDGET 2019

Indice	Marché	Total	Part
62381	Frais de communication	175 000 €	44 %
62382	Frais marketing et développement commercial	151 000 €	39 %
62382	Partenariats	20 000 €	5 %
62384	Service Clients	45 000 €	11 %
62572	Evènementiels	3 000 €	1 %
		394 000 €	100 %

Indice	Marché	Total	Part
61611	Assurances	85 000 €	21 %
615511	Réparation parc automobile	70 000 €	17 %
61563	Equipements embarqués	94 000 €	23 %
62383	Plateforme clients	55 000 €	14 %
60661	Carburant	65 000 €	16 %
60631	Nettoyage	10 000 €	2 %
61521	Frais stations	28 000 €	7 %
		407 000 €	100 %



f . Les autres postes

- Locations : ce poste prend en compte la location de l'espace d'information Optymo II (5 800 €), la location du site Salbert (3 000 €), la location du bâtiment Liberté (100 000 €), des locations de matériels (10 700 €) et d'espaces voirie pour 16 000 €.
- Les entretiens et réparations : 195 000 € dont 169 000 € pour l'ALS.
Ce poste est principalement consacré à l'entretien des bâtiments, aux contrats de maintenance matériels et à la matérialisation des arrêts au sol. Les réparations liées à la vétusté des véhicules sont prises en compte.
- Impôts et taxes : 35 000 € de taxes (principalement foncière pour le siège du SMTC, le Pôle Liberté et la RTTB).
- Amortissements : 1 100 000 € d'amortissement technique des biens acquis.
- Intérêt des emprunts : 470 000 €. Montant correspondant au programme de renouvellement des investissements et aux travaux Optymo II.

III - La section d'Investissement**A. LES RECETTES**

RECETTES	BUDGET PRIMITIF 2018	REAL 2018	BUDGET PRIMITIF 2019	ECARTS BP 2019 / 2018	%
Subventions	0		0	0	#DIV/0!
Emprunts	329 000		1 528 000	1 199 000	364,44%
VNC S/ Cession des éléments d'actif	0		0	0	#DIV/0!
Amortissements	1 250 000	1 238 930	1 100 000	-150 000	-12,00%
Avances et acomptes	0	512 092	0	0	#DIV/0!
Prélèvement sur Fonctionnement	120 000		185 000	65 000	NS
Excédent reporté				0	NS
Total recettes	1 699 000	1 751 022	2 813 000	1 114 000	65,57%

La dotation aux amortissements : elle correspond à l'amortissement technique des biens acquis par le SMTC.

Un emprunt de 1 528 000 € est prévu pour financer les investissements et plus particulièrement le renouvellement de la billettique et des investissements nécessaires à la nouvelle flotte de bus diesel hybrid. Lors du BS nous ajusterons ce montant en fonction de la reprise des résultats 2018.

Un prélèvement de 185 000 € sur la section de fonctionnement est prévu pour équilibrer la section.

B- LES DEPENSES

DEPENSES	BUDGET PRIMITIF 2018	REAL 2018	BUDGET PRIMITIF 2019	ECARTS BP 2019 / 2018	%
Dotations	0		0	0	#DIV/0!
Remboursement Emprunts	1 059 000	1 027 470	1 175 000	116 000	10,95%
Frais d'études	0	29 424	21 000	21 000	#DIV/0!
Logiciels	20 000	15 890	40 000	20 000	100,00%
Matériel embarqué	50 000	32 513	940 000	890 000	1780,00%
Matériel Atelier	10 000	690	210 000	200 000	2000,00%
Mobilier Urbain	10 000	46 600	10 000	0	0,00%
Agencement et installations	12 000	41 668	12 000	0	NS
Véhicules	460 000	109 070	375 000	-85 000	-18,48%
Matériel informatique	23 000	8 334	25 000	2 000	8,70%
Matériel et Mobilier de bureau	5 000	2 342	5 000	0	0,00%
Travaux	50 000	496 970	0	-50 000	-100,00%
Dépenses imprévues	0		0	0	#DIV/0!
Total dépenses	1 699 000	1 810 971	2 813 000	1 114 000	65,57%

L'année 2019 est une année charnière en termes d'investissements. Nous allons renouveler une partie importante de la flotte de bus GPL (30 sur 38) acquise en 2007. Ceux-ci seront des bus équipés d'une technologie mild hybrid qui va permettre une réduction de nos rejets de CO2 de l'ordre de 68 % par rapport à notre flotte GPL. Ce renouvellement n'impactera pas la section d'investissement puisque les bus seront acquis en crédit-bail.

Par contre, à cette occasion, nous procéderons au renouvellement de notre système billettique ainsi qu'à la modernisation de notre système d'aide à l'exploitation (SAE). Cela devrait représenter une dépense d'environ 1.2 millions €. Une provision de 400 000 € a déjà été constituée pour cet achat. Elle figurera au BS lors de la reprise des restes à réaliser 2018.

Le renouvellement de la flotte nécessitera aussi des investissements concernant le système de distribution pour environ 220 000 €.

Nous continuerons le renouvellement de la flotte de véhicules en libre-service avec l'achat de 25 nouvelles voitures pour un montant d'environ 325 000 €.

Les dépenses d'investissement, hors remboursement des emprunts, sont égales à 1 638 000 € et concernent :

- 21 K€ étude sur la transition énergétique et le bus hydrogène
- 40 K€ adaptation du logiciel de facturation multimodal à la nouvelle billettique
- 200 K€ cuve gasoil et système de distribution

Envoyé en préfecture le 22/03/2019

Reçu en préfecture le 22/03/2019

Affiché le **22 MARS 2019**



ID : 090-259000016-20190321-2019_08-DE

- 130 K€ système d'aide à l'exploitation nouveaux bus
- 800 K€ complément pour le renouvellement du matériel billettique
- 20 K€ pour divers matériels atelier
- 10 K€ pour le renouvellement de poteaux
- 12 K€ provision pour aménagements divers
- 25 K€ serveurs informatique nouvelle billettique
- 5 K€ provision pour renouvellement de mobilier de bureau
- 325 K€ renouvellement d'une partie des véhicules ALS
- 50 K€ provision pour le renouvellement de la livrée bus

IV – Vue d'ensemble**Vue de la section de fonctionnement**

DEPENSES		BUDGET PRIMITIF 2018	BUDGET PRIMITIF 2019	ECARTS BP 2019/2018	%
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	22 592 400	23 076 900	484 500	2,14%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET ASSIMILES	1 240 000	1 240 000	0	0,00%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	752 400	859 500	107 100	14,23%
014	ATTENUATION DE PRODUITS	450 000	250 000	-200 000	-44,44%
66	CHARGES FINANCIERES	521 000	469 815	-51 185	-9,82%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0	#DIV/0!
68	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	1 250 000	1 100 000	-150 000	-12,00%
	SOUS-TOTAL	26 805 800	26 996 215	190 415	0,71%
004	DEPENSES IMPREVUES	700	2 075	1 375	
006	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	120 000	185 000	65 000	
	Total dépenses	26 926 500	27 183 290	256 790	0,95%

RECETTES		BUDGET PRIMITIF 2018	BUDGET PRIMITIF 2019	ECARTS BP 2019/2018	%
64	REMBOURSEMENT SUR PERSONNEL	40000	50 000	10 000	25,00%
70	VENTES DE PRODUITS ET PRESTATIONS	5 708 500	5 760 290	51 790	0,91%
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE	19 370 000	19 635 000	265 000	1,37%
74	SUBVENTIONS	1 652 000	1 607 000	-45 000	-2,72%
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	31 000	31 000	0	0,00%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	125 000	100 000	-25 000	-20,00%
	Excédent reporté			0	
	Total recettes	26 926 500	27 183 290	256 790	0,95%

Vue de la section d'investissement

DEPENSES		BUDGET PRIMITIF 2018	BUDGET PRIMITIF 2019	ECARTS BP 2018	2019 /	%
10	DOTATIONS	0	0			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 059 000	1 175 000	116 000		10,95%
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 000	61 000	41 000		205,00%
21	IMMOBILISATION CORPORELLES	570 000	1 577 000	1 007 000		176,67%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	50 000	0	-50 000		-100,00%
020	DEPENSES IMPREVUES	0	0	0		#DIV/0!
Total dépenses		1 699 000	2 813 000	1 114 000		65,57%
RECETTES						
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0	0		#DIV/0!
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	329 000	1 528 000	1 199 000		364,44%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	0	0		#DIV/0!
23	AVANCES ET ACOMPTE	0	0	0		#DIV/0!
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	1 250 000	1 100 000	-150 000		-12,00%
021	VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	120 000	185 000	65 000		
	Excédent reporté	0	0	0		
Total recettes		1 699 000	2 813 000	1 114 000		65,57%

Balance générale du budget

	BUDGET PRIMITIF 2018	BUDGET PRIMITIF 2019	ECARTS BP 2018 2019 /	%
DEPENSES				
DE FONCTIONNEMENT	26 926 500	27 183 290	256 790	0,95%
D'INVESTISSEMENTS	1 699 000	2 813 000	1 114 000	65,57%
Total dépenses	28 625 500	29 996 290	1 370 790	4,79%
RECETTES				
DE FONCTIONNEMENT	26 926 500	27 183 290	256 790	0,95%
D'INVESTISSEMENTS	1 699 000	2 813 000	1 114 000	65,57%
Total recettes	28 625 500	29 996 290	1 370 790	4,79%
SOLDE				
Excédent		0	0	
Déficit		0	0	

Vous trouverez ci-après le détail du budget 2019 établi selon la nomenclature M 43.

Le budget primitif est voté par chapitre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le présent budget primitif.

**Le Président,
Bernard GUILLEMET**





ANNEXES du BUDGET PRIMITIF 2019

ANNEXE 1 – M 43

ANNEXE 2 – Restes à réaliser sur les dépenses et les recettes d'investissement

ANNEXE 3 – Tableau d'amortissement

ANNEXE 4 – RTTB : Budget Primitif 2019